



Tél : 05 65 58 11 06

# Causses & Vallées Vacances \*\*\*

**Les Chalets de Saint Geniez de Bertrand**  
**12100 ST Georges de Luzençon -**  
Communauté des communes de Millau - Aveyron -

[www.causse-vacances.com](http://www.causse-vacances.com)

mail : [contact@causse-vacances.com](mailto:contact@causse-vacances.com)

## T A R I F 1/2 PENSION - 2 0 2 0 TTC -

**Groupe à partir de 6 personnes : pour les mois de**  
avril, mai, juin, septembre, octobre (hors le week-end du 17/10).  
Week- end du 1er mai, 8 mai, de l'Ascension , de Pentecôte minimum 2 nuitées

**Avril juin Sept Oct**  
**Prix Spécial 2 pers**  
**en chalet confort**  
**2 chambres**

Séjour en 1/2 pension Chalet 4 personnes 33 m <sup>2</sup> "Confort 33m <sup>2</sup> + terrasse" (2 chambres)	Formule confort familial		Grand confort	Grand confort
	Prix / Personne Hebergement 4 pers. / chalet		Prix / Personne Hebergement 2 pers. / chalet	Prix / Personne Hebergement 2 pers. / chalet
	Adulte	- 12 ans	Adulte	Adulte
week-end, 1/2 pension 1 nuitée	65,00 €	55,00 €	95,00 €	85,00 €
week-end, 1/2 pension 2 nuitées	105,00 €	86,00 €	150,00 €	135,00 €
1/2 pension 3 nuitées	140,00 €	115,00 €	195,00 €	176,00 €
1/2 pension 4 nuitées	174,00 €	140,00 €	240,00 €	219,00 €
1/2 pension 5 nuitées	210,00 €	165,00 €	290,00 €	260,00 €
1/2 pension 6 nuitées	245,00 €	195,00 €	335,00 €	305,00 €
1/2 pension 7 nuitées	275,00 €	220,00 €	370,00 €	335,00 €

Séjour en 1/2 pension Chalet 2 personnes 20 m <sup>2</sup> "Evasion 20m <sup>2</sup> + terrasse" (1 chambre)	Prix / Personne Hebergement 2 pers. / chalet		Chalet Individuel Hebergement 1 pers. / chalet
	Adulte		Adulte
	week-end, 1/2 pension 1 nuitée	74,00 €	110,00 €
week-end, 1/2 pension 2 nuitées	120,00 €	178,00 €	178,00 €
1/2 pension 3 nuitées	160,00 €	230,00 €	230,00 €
1/2 pension 4 nuitées	200,00 €	280,00 €	280,00 €
1/2 pension 5 nuitées	240,00 €	335,00 €	335,00 €
1/2 pension 6 nuitées	280,00 €	386,00 €	386,00 €
1/2 pension 7 nuitées	315,00 €	433,00 €	433,00 €

### En option

**Panier pique-nique :** 8,50 € / pers 5,50 € /enfant -12 ans

\* Taxe de séjour en supplément, soit par jour : 0,45 € /pers. (+18 ans) et 0,00 € /pers (-18 ans)

**Conditions générales de ventes , prestation en 1/2 pension, voir ci-dessous.**

*paiements acceptés :* Chèques bancaires  
chèques vacances  
cartes bancaires  
espèces



## Conditions générales de ventes

Prestation en demi-pension groupes à partir de 6 personnes - année 2019 -  
avril, mai, juin, septembre, octobre.

Week- end de Pâques du 1er mai, 8 mai, de l'Ascension, de Pentecôte minimum 2 nuitées

### Le prix par personne comprend

#### **L'Hébergement en bungalow de type chalet,**

- Chalet, référence « Confort 33m<sup>2</sup> 4/5 pers. » , composé de 2 chambres,  
( 1 chambre 1 lit double – 1 chambre 3 lits une place dont 1 superposé), 1 salle d'eau , 1 wc,  
1 coin cuisine, 1 séjour, 1 terrasse couverte.

- Chalet, référence « Evasion 20m<sup>2</sup> 2 pers. » composé de 1 chambre lit double, 1 séjour avec coin cuisine,  
1 salle d'eau avec wc, 1 terrasse

- Draps fournis, pliés sur votre lit ,
- linge de toilette (1 petite serviette + 1 grande serviette)
- Ménage fait par nos soins en fin de séjour.
- Le chauffage.
- La Télévision dans chaque chalet

#### **La Restauration,**

Dîner et petit déjeuner pris à la salle commune du village de chalets,  
Cuisine familiale et locale, vin et café compris.

L'accès aux équipements communs, piscine chauffée (15 mai au 15 septembre) terrains de pétanque, jeux.

### . Le prix ne comprend pas :

- le panier pique-nique, en option (précisé sur devis)
- le supplément en chambre ou en chalet individuel, dans la limite de nos disponibilités.
- l'assurance annulation groupe facultative (dossier sur demande).
- La taxe de séjour, soit : 0,45 € / pers / jour

### Réservation - paiement

La réservation n'est effective qu'à réception du contrat signé accompagné d'un acompte de 30 % du montant total du séj

#### Le règlement :

- 30 % à la signature du contrat,
- solde à l'arrivée.

### Annulation

En cas d'annulation du séjour :

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées concernant la partie hébergement de votre séjour (la partie restauration n'est pas prise en compte), en cas d'annulation de celui-ci ou de départ anticipé sous certaines conditions, maladie, accident, licenciement (voir conditions générales assurance annulation Campez Couvert).

Causses & Vallées Vacances n'est nullement responsable du transport de ses clients et ne pourra être tenu responsable d'une impossibilité de ses clients de rejoindre le lieu de villégiature, quelle qu'en soit la raison même en cas de force majeure.

Il ne procédera dans ce cas à aucun remboursement.

Tarifs assurances annulation : Location Chalets/Bungalows : **3% du total du séjour hébergement hors repas et options**